Adresse d'envoi des correspondances:

Zine Barka – Université de Tlemcen – Faculté des Sciences Economiques et de Gestion –

BP 226 Tlemcen 13000 - ALGERIE

E-mail: z barka@mail.univ.tlemcen.dz

Les opinions exprimées dans les articles publiés par la revue expriment les vues de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la revue.

Règles de publication dans la revue

L'article doit être rédigé dans un style académique et appuyé par des références citées en bas de page

Quelques mots clés

L'article doit être accompagné d'un court résumé en Français, Arabe et Anglais

L'article ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication par ailleurs L'article doit être saisi sur format Word et envoyé par courrier électronique à l'adresse de la revue

La frappe de l'article doit respecter les données de mise en page suivantes : Police : Times New Roman, Taille 11. Haut et Bas : 2,5cm, Droite et Gauche : 2,5cm

Le titre de l'article doit être suivi du nom, prénom et coordonnées de l'auteur (adresse email)

Les articles seront soumis, pour évaluation, au comité scientifique et comité de rédaction de la revue qui émettront un avis de publication, ou le cas échéant le renvoi de l'article à son auteur pour d'éventuelles corrections ou modifications. Il peut être rejeté en cas de non-conformité au standard et exigences de qualité de la revue.

SOMMAIRE

The problem of the design of the extension of the problem of the section of the s

ÉDITORIAL

•	MADJENE Djamel
•	KERRI Azzedine:39
	Les Finances des collectivités locales : Diagnostic actuel et perspectives de réforme
•	Boukheddimi Kenza50 La structure et le rendement de la fiscalité locale
•	KEDJAR Farah
	Chikh BOUBEGRA
•	. BEDDI Nasreddine
•	. Samir SAIBI
	LOUMI Chaâbane
	Elias L BOUKRAMI
•	Andrii DIEGTIAR
•	Viacheslav Dziundziuk
•	Mykola Kovalenko198 Transformation of central banks activity as a factor in addressing integration issues

محتويـــات العدد

5	أ.د/ باركة محمد الزين أ/ بومدين حسين	الإصلاح الجبائي المحلي و مسؤولية المواطن الجبائية تجاه جماعته المحلية
13	أ.د/ باركة محمد الزين أ/أوجامع إبراهيم أ/ حسين بومدين أ/ غماري سهيلة أ/بوقناديل محمد	هل يمكن إدراج النوع الاجتماعي والطفولة في ميزانية الجماعات المحلية استنادا ببعض التجارب الدولية
29	أ/بوشيخي عائشة ، أ/ديلمي هاجر أ/قديد ياقوت	مصادر الجباية المحلية و سبل تفعيلها
55	- أ/ مفتاح فاطمة الزهراء	دور العنصر البشري في تحسين أداء ميزانية الجماعات المحلية - دراسة ميزانية البلدية -
75	أ/بودلال علي	الجماعات المحلية بين الاكراهات البنيوية وشروط التنمية المستدامة.
97	مرزوقي عمار	تحضير وتنفيذ ميزانية البلدية
113	فراري محمد	نظام التضامن المالي ما بين الجماعات الإقليمية: الصندوق المشترك للجماعات المعلية.

العلاقة بين الادارة المحلية والادارة الجبائية	عبد الخالق صيودة	133
واقع الجباية المحلية في الجزائر في ظل الإصلاحات	أ/ عبد الكريم بريشي	157
تحضير وتنفيذ ميزانية الجماعات المحلية و الإجراءات المتخذة لتحسين الموارد المالية لها.	جليل زين العابدين	171

The state of the s

« LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES : ETAT DES LIEUX, RÉFORMES ET PERSPECTIVES »

19 et 20 septembre 2012

L'Association Nationale des Finances Publiques - ANaFiP - a décidé d'organiser sa première rencontre scientifique, sous le haut patronage de Monsieur le Wali de la Wilaya de Tlemcen, autour du thème : « LES FINANCES PUBLIQUES DES COLLECTIVITÉS LOCALES: ETAT DES LIEUX, RÉFORMES ET PERSPECTIVES ».

Pourquoi ce choix ? Le thème des finances publiques des collectivités locales est actuellement, en Algérie, un sujet de réflexion pris en charge par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales. Il s'inscrit dans le cadre de la réforme budgétaire et de la réforme de l'Etat, toutes deux mises en oeuvre dès l'année 2000.

L'Association Nationale des Finances Publiques - ANaFiP - a décidé de faire œuvre utile en apportant sa contribution au débat.

La situation actuelle des finances des collectivités algériennes laisse apparaître une « inadéquation entre leur niveau de ressources et le poids de leurs missions, aggravée par les obligations imposées par leur proximité et les réalités du terrain ». Il apparait que beaucoup de communes ne peuvent, à partir de leurs ressources propres, financer leur développement. Cette situation compromet leur autonomie et par conséquent leur développement. Dans ce contexte, ces communes peuventt-elles mieux espérer des transferts et dotations de l'Etat ? Que faire pour élargir l'assiette fiscale et améliorer le taux de recouvrement ? Il s'agit pour la commune de calculer les taux de recouvrement lui revenant et qui constituent un indicateur d'efficacité et de performance.

Faiblesse du niveau général des ressources publiques

Les problèmes de la fiscalité locale sont généralement le fait d'un insuffisant rendement des impôts et taxes locales. C'est donc du côté de l'amélioration du rendement des taxes existantes qu'il convient de mettre l'accent, plus que sur la création de nouvelles taxes et impôts locaux.

Le nouveau code communal autorise les communes à recourir aux crédits bancaires pour le financement de certains projets locaux de développement. Est-ce la solution?

D'où la question centrale: Comment optimiser les ressources fiscales des collectivités locales en vue d'une plus grande participation au développement local?

Les propositions de réforme des finances locales doivent être basées sur un diagnostic du système actuel. Pour être efficientes ces propositions doivent viser une revue critique de l'ensemble du système organisationnel des collectivités locales et de leur environnement dans toutes ses dimensions. L'objectif final de la réforme vise à mettre en œuvre les moyens les plus adéquats en vue de rendre les finances locales plus adaptées aux besoins grandissants, d'ordre économique et social des collectivités locales.

Est-ce que le nouveau code communal adopté en septembre 2010 apportera des changements suffisants pour remédier à un état des lieux de nos communes habituées à connaître des déficits cycliques et donnera ainsi les outils en vue d'une meilleure gestion de la collectivité locale ? L'enjeu de la réforme fiscale en Algérie n'est pas nécessairement d'augmenter l'impôt, mais d'assujettir un plus grand nombre de citoyens et d'entreprises à la fiscalité de manière plus consensuelle. En outre, ne faudrait il pas encourager une gestion plus rationnelle des ressources publiques locales, car les dotations de l'Etat ne seront jamais suffisantes. C'est donc tout le système fiscal local qui doit subir une réforme afin de permettre aux communes de

mieux valoriser leurs potentiels et aussi attirer l'investissement privé.

En ce sens, toute réforme devrait satisfaire aux exigences de :

- Simplicité. La promotion de la réforme doit être intelligible tant auprès des contribuables que des élus locaux.
 - Rendement.
 - Équité.
 - Adaptabilité du système fiscal à son environnement et évolution des bases d'imposition.

Pour débattre de ce sujet, qui prendra de plus en plus d'importance, nous avons bénéficié de la participation d'un certain nombre de personnes :

- Le premier responsable de la Wilaya de Tlemcen Mr. Le Wali.
- Une délégation de hauts responsables du Ministère des Finances et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.
- Les Chefs de Daïra et les Présidents des APC de Tlemcen pour qui le thème dont aurons à débattre est d'une grande importance dans la gestion quotidienne des affaires courantes locales.
- Enfin, des universitaires.

Grâce aux réflexions, aux analyses ainsi qu'aux commentaires des participants, cette rencontre aura contribué à porter un éclairage nouveau et novateur sur les questions de gestion des finances locales. Le but ultime de ces deux jours a été d'engager une réflexion sur une réforme qui soit porteuse de résultats concrets, ressentis au niveau des citoyens locaux d'abord.

Ce numéro 02 de la Revue Algérienne de Finances Publiques dédié au thème du colloque, placé sous le haut-patronage de Monsieur le Wali de la Wilaya de Tlemcen, reprend les principales contributions présentées au cours de cette manifestation scientifique. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour l'aide apportée à la tenue de ce colloque au sein de la Wilaya de Tlemcen. Enfin, je tiens à remercier particulièrement l'Agence Nationale du Développement et de la Recherche Universitaire — ANDRU- ainsi que l'Université de Tlemcen pour les contributions financières apportées à la tenue de ce colloque.

Prof. Zine BARKA

Président